



Paris, le 10 novembre 2022

Déclaration FORCE OUVRIÈRE

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail des DDI du 10 novembre 2022

Le der des der ?!

Monsieur le Président,

Voici ouvert le dernier CHSCT des DDI, dernier du nom, mais aussi dernier de ce format créé en 2015 sous la présidence des services du Secrétaire général du gouvernement et qui a très vite su élaborer une feuille de route riche et à la hauteur des enjeux des DDI. Depuis cette période, outre les actions travaillées pour l'amélioration des conditions de travail et l'avancée des mesures hygiène et sécurité, les échanges au sein de cette instance ont toujours été en lien avec le quotidien des agents.

Depuis 2015, les épreuves pour les agents ont été nombreuses et ont mis à mal leur quotidien avec des transferts de missions, certes programmés, mais encore et toujours aussi mal gérés par les ministères de tutelle qui, sous couvert d'expérience en la matière, renvoie les agents vers des outils d'accompagnement et laissent le reste aux services locaux bien souvent démunis: filière de l'urbanisme, services d'économie agricole, missions eau et environnement, sécurité routière, décroisement de la sécurité alimentaire entre CCRF et MASA, comités médicaux ...

Pour parachever ces restructurations, 2021 a vu la création des SGCD en janvier – échéance repoussée à grand mal – et des DDETS en avril. FO dénonce de nouveau ici que ces réformes sont encore et toujours les résultats d'impréparations notoires de l'administration avec, ce qu'elle qualifiait de "points de détail" non résolus qui conduisent à de grands dysfonctionnements, invivables au quotidien pour les agents et les services.

Dernier CHSCT, disions-nous, et si nous nous attardons sur sa dernière mandature 2018/2022 et son renouvellement fin 2021 avec l'intégration des nouveaux périmètres des DDETS-DDETSPP, le rôle primordial de cette instance de dialogue social et sa réactivité n'ont eu de cesse d'être démontrés. Avec un contexte sanitaire exceptionnel, des périodes de confinement, la révision voire l'élaboration de plans de continuité d'activité des DDI, la mise en œuvre d'un télétravail exceptionnel dit "de crise", la gestion des retours en collectif avec les réflexions des mesures sanitaires spécifiques aux agents, aux locaux, aux missions,... autant de points clés et de textes correspondants qu'il aura fallu coordonner ensemble et dans des conditions d'adaptation remarquables pour tous.

Les représentants FO tiennent à saluer une nouvelle fois le soutien et l'expertise des réseaux de médecins de prévention, des conseillers et assistants de prévention, des travailleurs sociaux et l'ensemble des acteurs qui ont permis de traverser cette période de crise sans précédent.

Pour FO le rôle des CHSCT n'est pas à reléguer au second plan d'une simple formation spécialisée, mais bien à préserver et à renforcer. Les enjeux du moment sur fond de crises sociale, économique, environnementale, sociétale ... ne sauraient être ignorés. À ce titre, FO restera attachée à ce que la future formation HSCT reste présidée par le niveau transversal du Ministère de l'Intérieur (SG ou SG adjoint).

Nous reviendrons sur la feuille de route plus précisément au cours des débats, mais nous nous devons de souligner l'aboutissement de travaux collectifs – souvent débutés lors de la précédente mandature – sur des sujets aussi variés que la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'égalité femmes/hommes, la mise en œuvre du télétravail au sein des DDI ... Toutefois, FO regrette que des sujets n'aient pu être discutés au cours des débats de cette instance, malgré nos demandes répétées: le contexte de crise exceptionnelle, mais pas que, a notamment induit le report de points demandés par FO :

- le bilan relatif à l'exercice de la médecine de prévention
- la réforme des comités médicaux que nous avons posée sur la table bien avant son entrée en vigueur et qui aujourd'hui fait vivre un véritable calvaire administratif aux agents concernés ainsi qu'aux services et hiérarchies...
- la sobriété que l'on n'aborde qu'aujourd'hui pour information : quelles conséquences pour les structures DDI ? Ce qui ne reste que des recommandations du plan gouvernemental a des conséquences directes non négligeables dans le quotidien des agents et sur leurs conditions de travail. Notre instance se doit d'être consultée quant aux orientations déclinées aux DDI.

Car, aujourd'hui, la sobriété énergétique dans l'immobilier de l'État se résume à des réponses de privations sous le coup de l'exemplarité quels que soient les établissements concernés, leur vétusté, les conditions météorologiques ou leur mauvaise exposition, etc: coupures d'eau chaude sanitaire, température de chauffe des locaux à 19 °C, comment ? Si nous avons pu avoir un sursis avec des conditions hivernales tardant à s'installer, ces dispositions nécessitent désormais des mesures concrètes mais concertées localement et cadrées nationalement.

FO alerte et dénonce la non-réponse que représente le télétravail à ce sujet, le télétravail devant rester du fait de la volonté de l'agent. De plus, l'augmentation des frais liés aux coûts des énergies ne saurait être transférée sur les budgets des agents déjà fortement grevés par ailleurs.

- le point sur les projets immobiliers de l'État et de nos cités administratives est demandé par FO depuis des mois et des mois (déjà pendant la crise sanitaire avec les premières remontées de terrain). Aucun retour à ce jour et aucune visibilité des choix de l'État en matière énergétique, notamment. Ce point était étroitement lié à ces enjeux et préoccupations climatiques et environnementaux touchant le quotidien des agents (trajets domicile/travail, organisation des bureaux, accessibilité aux services et commerces, ...). Certains projets cumulent les aberrations entre les choix d'implantations, le type d'énergies et de matériaux retenus, loin d'être biosourcés ou écologiques,... Surtout que ces grands projets n'ont fait l'objet d'aucune concertation des représentants des personnels lors des premières réflexions. C'est une fois ces choix actés que leurs présentations ont été organisées alors même que les services et personnels concernés n'avaient plus la possibilité de les faire évoluer.

À quand désormais la présentation de ces différents points auxquels s'ajouteront ceux sur les coopérations interdépartementales, bilan de la médecine de prévention, ou d'autres restructurations que le gouvernement insuffle au travers de feuille de route pour les territoires d'outre-mer par exemple? ...

Par ailleurs, nous nous devons d'aborder le contexte et le climat social des DDI qui a rythmé nos différents débats et qui est aujourd'hui prégnant. Qualité de vie au travail (QVT), adaptations aux changements, ... autant de termes qui occultent les sources mêmes des RPS que sont les évènements subis par les agents des DDI que nous avons déjà sus-cités.

Avec pas moins **150 opérations de restructurations et de multiples réformes en cascade**, ce sont autant d'épreuves de changements et de pertes de sens qui se sont succédées. Et quand ce ne sont pas ces origines, ce sont des contextes tels que les manques d'effectifs et de compétences qui conduisent les services à se restructurer. Et il convient de souligner que les départs de ces dernières années ont accentué ces casses des services et pertes de compétences avec des agents non remplacés ou partis pendant COVID sans aucune possibilité de capitalisation ou de tuilage entre collègues.

Ainsi, la prévention des risques, notamment les RPS, se résume bien souvent dans ces conditions à mettre des mots sur les maux sans pour autant agir sur leurs sources/causes.

Et même s'ils ne sont plus dans notre périmètre depuis janvier 2021, les conditions de travail de nos collègues des SGCD et les dysfonctionnements rencontrés par les services presque 2 ans après leur création nous préoccupent grandement. Si ce point fera l'objet d'un groupe de travail le 23 novembre prochain, les situations diverses témoignent de détresses humaines et professionnelles tant par les agents SGCD que par les agents et les services des DDI qu'ils sont censés gérer et accompagner. Tout est devenu désormais plus compliqué : réserver des formations, des billets de transport, savoir à qui s'adresser en cas de problème de paye, de prestations particulières, en cas de demande de mobilité, etc., tous les agents sont sous tensions permanentes et se sentent abandonnés...

FO est, reste en profond désaccord et opposée à cette lourde réforme des SGCD et l'organisation mise en place qui ont achevé de fragiliser les services et les agents, comme l'a d'ailleurs confirmé le rapport d'inspection sénatoriale de juin dernier. Indépendamment des questions matérielles et informatiques, les sous-effectifs rencontrés par ces services départementaux génèrent du mal-être de personnels sous pression, poussés à bout, sans même avoir de perspectives sur leur avenir : contractuels embauchés pour pallier les manques d'effectifs, titularisations ou prolongements de contrats refusés... Comme bon nombre de missions, les métiers SGCD et de soutien aux agents relèvent de domaines qui ne souffrent pas l'approximation et qui requièrent des personnels formés, qualifiés, disposant de temps et de suffisamment de pédagogie pour assurer les missions et prestations de services attendues.

Le retour de l'humain, du dialogue et de la proximité est primordial.

Enfin, nous terminerons ces propos liminaires par le contexte du moment, c'est-à-dire les élections professionnelles. En effet, l'action des représentants des personnels en pleine tempête continue, **a permis d'alerter, de mettre les décideurs face à leurs responsabilités, d'infléchir et de placer des gardes-fous, de sauvegarder le caractère de directions de plein exercice des DDI, et surtout de préserver les droits des agents et le sens du collectif au sein des services. Car, si le bateau continue encore à flotter, c'est bien parce que les agents des DDI sont restés sur le pont.** Et les drames que nous avons eus à faire remonter dans cette instance, s'ils sont révélateurs du malaise profond généré par cette décennie de casse des missions et des moyens, **auraient été plus graves et nombreux si le ciment de la solidarité inter-personnelle n'avait pas existé au travers notamment de la présence des représentants du personnel.** Ceux à qui l'on dit souvent au niveau local que le travail doit passer avant tout (même pour participer aux réunions organisées par les directions...) et qu'il serait malvenu d'être sur une liste en 2022. C'est cela la vraie vie...c'est ce à quoi ont été confrontés les agents dans leurs choix ces derniers mois.

FO réitère donc en conséquence sa demande faite en CT des DDI pour les futurs représentants en CSA et Formations spécialisées en HSCT voient en 2023 **leurs objectifs professionnels adaptés au regard de leur nécessaire investissement dans les instances renouvelées**. Si nous restons opposés à la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique », si nous en avons combattu les effets délétères, **nous ne sommes aujourd'hui aucunement dans le deuil, mais bien dans une volonté de défendre encore et toujours le service public du dernier kilomètre incarné en particulier par les DDI, et de défendre leurs agents**, leurs droits, leurs conditions de travail et obtenir la reconnaissance qui leur est due.

Avec les bouleversements en termes d'interlocuteurs du dialogue social à vos côtés, M. le Président, nous aspirons à ce que les futures instances conservent la mémoire intègre de nos travaux et attentes. Vous l'aurez compris, nous sommes très attachés à cette instance et nous revendiquons des moyens nécessaires pour la continuité des travaux de la prochaine formation : si nous avons pu bénéficier de facilités, une reconnaissance des temps hors service pour chacun des membres de cette instance, notamment, est nécessaire. Nous terminerons par l'expression de ce qui reste notre revendication de cette fin de mandat, le retour des CHSCT dans leur format actuel.

Merci pour votre attention.

Les représentants Force Ouvrière



Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris